

# BALO

## BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Egalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

### Annonces diverses

**SCPI ALTIXIA CADENCE XII**

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable  
32 avenue Marceau, Paris (75008)  
RCS Paris 844 615 823  
Visa SCPI n°19-02 en date du 12 mars 2019

**AVIS DE CONVOCATION  
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 JUIN 2026**

Les associés de la SCPI ALTIXIA CADENCE XII sont avisés qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra :

**le 30 juin 2026 à 9 heures 30**

au siège social : 32 avenue Marceau à Paris 8ème

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes clos au 31 décembre 2025, sur le fondement des rapports de la Société de gestion, ALTIXIA REIM, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, et constatation du capital de la Société au 31 décembre 2025 ;
2. Quitus à la Société de gestion ;
3. Constatation et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
4. Revue du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées à l'article L 214-106 du Code monétaire et financier et approbation des conventions ;
5. Réitération de l'autorisation de recours à l'emprunt en délivrant toutes garanties ;
6. Autorisation donnée à la Société de Gestion de procéder à la distribution partielle des réserves distribuables de « plus ou moins-values sur cessions d'immeubles » et constatation du montant de la distribution de plus-values immobilières au cours de l'exercice précédent ;
7. Autorisation donnée à la Société de Gestion d'imputer sur la prime d'émission le solde débiteur du compte des plus ou moins values de cession ;
8. Nomination des membres du Conseil de Surveillance ;
9. Pouvoirs pour les formalités.

**PROJETS DE RESOLUTIONS****PREMIERE RESOLUTION**

---

**Approbation des comptes**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de la Société de gestion ALTIXIA REIM, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve le rapport de la Société de gestion dans toutes ses parties ainsi que les comptes de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par ces comptes. L'assemblée générale

ordinaire constate que le capital social effectif s'élevait, à la clôture de l'exercice, à 142 078 500 € représentant 65 692 parts souscrites à un montant nominal de 150 €.

## DEUXIEME RESOLUTION

---

### Quitus à la Société de gestion

L'assemblée générale donne quitus à la Société de gestion ALTIXIA REIM, pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et lui renouvelle en tant que de besoin sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans toutes ses dispositions.

## TROISIEME RESOLUTION

---

### Affectation du résultat

L'assemblée générale ayant pris acte que :

- Le résultat du dernier exercice clos de :	9 113 622,87 €
- Augmenté du report à nouveau antérieur de :	244 723,73 €
- Augmenté de l'affectation par prélèvement sur la prime d'émission de :	3 429,97 €

Constitue un bénéfice distribuable de : 9 361 776,57 €

Décide de l'affecter :

- A la distribution d'un dividende à hauteur de 8 910 054,08 €, soit 9,79 € par part de la SCPI en pleine jouissance et correspondant au montant des acomptes versés aux associés au titre de l'exercice 2025,

- Au compte de « report à nouveau » à hauteur de : 451 722,49 €  
soit 0,47 € par part au 31/12/2025

## QUATRIEME RESOLUTION

---

### Approbation des opérations visées à l'article L 214-106 du Code monétaire et financier

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées à l'article L. 214-106 du code monétaire et financier, approuve les conventions qui y sont visées.

## CINQUIEME RESOLUTION

---

### Réitération de l'autorisation de recours à l'emprunt en délivrant toutes garanties

L'assemblée générale réitère son autorisation donnée à la société de gestion de contracter des emprunts, assumer des dettes et procéder à des acquisitions payables à terme, en délivrant toutes garanties de toute nature, notamment hypothèques, sûretés réelles et personnelles portant sur les biens financés, les loyers et toutes créances notamment professionnelles, dans la limite d'un montant maximal égal à 40% de la valeur des actifs immobiliers de la Société telle que déterminée par l'évaluateur immobilier de la Société.

## SIXIEME RESOLUTION

---

### **Autorisation donnée à la Société de Gestion de procéder à la distribution partielle des réserves distribuables de « plus ou moins-values sur cessions d'immeubles » et constatation du montant de la distribution de plus-values immobilières au cours de l'exercice précédent**

L'Assemblée Générale autorise la Société de Gestion à distribuer des sommes prélevées sur le compte de réserve des "plus ou moins-value sur cessions d'immeubles" dans la limite du stock des plus-values nettes réalisées en compte sur la base de situations intermédiaires.

L'Assemblée Générale précise que cette autorisation est donnée jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice en cours.

## SEPTIEME RESOLUTION

---

### **Autorisation donnée à la Société de Gestion d'imputer sur la prime d'émission le solde débiteur du compte des plus ou moins values de cession**

L'assemblée générale :

- autorise la Société de Gestion à imputer sur la prime d'émission le solde débiteur du compte des plus ou moins-values de cession constatées au 31 décembre 2025, soit 1 543 100 euros, afin d'apurer les pertes constatées au 31 décembre 2025 sur le compte des plus ou moins-values de cession ;
- autorise, lors de chaque arrêté mensuel, la Société de Gestion à imputer sur la prime d'émission le solde débiteur du compte des plus ou moins-values de cession à cette date d'un montant égal aux pertes constatées sur le compte des plus ou moins-values de cession afin d'apurer les pertes nettes constatées à la fin du mois ;
- et précise que cette autorisation est expressément donnée jusqu'à la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

## HUITIEME RESOLUTION

---

### **Nomination des membres du Conseil de Surveillance**

L'assemblée générale ayant pris acte qu'aux termes de l'article XX.1 des statuts « *Les associés réunis en assemblée générale ordinaire désignent un conseil de surveillance composé de 3 à 12 associés* » et « *Les membres du conseil de surveillance sont nommés pour trois ans et sont rééligibles.* » et prenant acte de l'arrivée à terme, à l'issue de la présente assemblée, des mandats des huit membres du Conseil de Surveillance de la société, à savoir :

- Monsieur Daniel Collignon
- Monsieur Vincent Danis
- Monsieur Francis Dubosc
- Madame Dominique Dudan
- Madame Roselyne Lebas
- Monsieur Hervé Manet

- Monsieur Alain Regnault
- SCI Bellemeo Patrimoine
- LSG Conseil

et que cinq candidatures régulières ont été reçues,

nomme en qualité de nouveaux membres du conseil de surveillance, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale de 2029 appelée à statuer sur les comptes de 2028, trois associés au moins et cinq associés au plus, ayant obtenu le plus grand nombre de voix par mis les candidats figurant ci-dessous :

CANDIDATS PERSONNES PHYSIQUES	Elu	Non élu	Nombre de voix
Monsieur Vincent DANIS			
Madame Dominique DUDAN			
Madame Sonia FENDLER			
Monsieur Alain REGNAULT			
CANDIDAT PERSONNE MORALE			
SCI BELEMEO PATRIMOINE			

## NEUVIEME RESOLUTION

---

### **Pouvoirs pour formalités**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait, ou d'une copie des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité consécutives à l'adoption des résolutions précédentes.

La Société de Gestion  
ALTIXIA REIM

**SCPI ALTIXIA CADENCE XII**

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable

32 avenue Marceau, Paris (75008)

RCS Paris 844 615 823

Visa SCPI n°19-02 en date du 12 mars 2019

**ANNEXE A LA CONVOCATION  
ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2026****CANDIDATS A L'ELECTION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Conformément aux dispositions réglementaires, vous trouverez, ci-après, les informations relatives aux associés ayant fait acte de candidature à l'élection du Conseil de Surveillance :

**CANDIDATS PERSONNES PHYSIQUES**

Monsieur Vincent DANIS – 61 ans

- Détenant : 10 parts
- Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : Président de Savinianne (Société de conseil en gestion de patrimoine)
- Fonction occupée dans la SCPI : membre sortant (vice président du conseil de surveillance)
- Nombre total de mandats de membres de conseil de surveillance exercés dans toutes SCPI : quatre (SCPI PIERRE EXPANSION SANTE, SELECTIPIERRE 2 et les SCPI ALTIXIA COMMERCES et ALTIXIA CADENCE XII gérées par ALTIXIA REIM)

Madame Dominique DUDAN – 72ans

- Détenant : 10 parts
- Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : administrateur de sociétés cotées, senior advisor et présidente du conseil de surveillance de l'OPCI SOFIDY PIERRE EUROPE,
- Fonction occupée dans la SCPI : membre sortant (présidente du conseil de surveillance)
- Nombre total de mandats de membres de conseil de surveillance exercés dans toutes SCPI : trois (SCPI PIERRE EXPANSION SANTE et les SCPI ALTIXIA COMMERCES et ALTIXIA CADENCE XII gérées par ALTIXIA REIM)

Madame Sonia FENDLER – 60 ans

- Détenant : 10 parts
- Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : Présidente ALTIXIA REIM, membre du COMEX de GENERALI, DGA HARVEST France,
- Fonction occupée dans la SCPI : aucune (ex-présidente de la société de gestion ALTIXIA REIM)
- Nombre total de mandats de membres de conseil de surveillance exercés dans toutes SCPI : aucun

Monsieur Alain REGNAULT – 66 ans

- Détenant : 10 parts
- Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : retraité (ex-Directeur Général d'AGEAS et président d'AVENIR MUTUELLE)
- Fonction occupée dans la SCPI : membre sortant
- Nombre total de mandats de membres de conseil de surveillance exercés dans toutes SCPI : deux (SCPI ALTIXIA COMMERCES et ALTIXIA CADENCE XII gérées par ALTIXIA REIM)

**CANDIDAT PERSONNE MORALE**SCI BELEMEO PATRIMOINE

- Détenant : 500 parts
- Siège social : 78, avenue des Champs Elysées à Paris (75008),
- Numéro d'immatriculation au RCS de Paris : 888 058 484
- Activité : acquisition, administration et exploitation de biens et droits immobiliers
- Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années du gérant : Directeur général de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France
- Fonction occupée dans la SCPI : membre sortant
- Nombre total de mandats de membres de conseil de surveillance exercés dans toutes SCPI : deux (SCPI ACTIVIMMO et SCPI ALTIXIA CADENCE XII)

La Société de Gestion

ALTIXIA REIM